



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Question écrite n° 68993

Texte de la question

M. François de Rugy interroge M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur les conditions pour le moins contestables de l'organisation du débat sur l'identité nationale en régions. Ainsi, en Loire-Atlantique, la préfecture a-t-elle organisé le 8 janvier 2010, en catimini et sans annonce publique, y compris sur le site Internet dédié à cette opération, un débat dit "public" accessible... sur invitations ! Les services préfectoraux, interrogés sur cette incongruité, indiquent que ce mode d'organisation du débat est destiné à "éviter tout dérapage dans les prises de position de participants potentiellement incontrôlables". Les parlementaires du département ont eu connaissance de cette réunion par un article de la presse locale, et n'ont été destinataires d'aucune information de la part des services de l'État. Il souhaite savoir s'il considère normal que les élus de la République soient tenus dans l'ignorance de ce type de manifestations organisées dans leur département, et lui demande quand il mettra fin à ce simulacre de consultation démocratique, comme le lui demandent de plus en plus de citoyens, qui souhaiteraient voir les ressources de l'État mobilisées sur des projets autrement plus utiles à notre société.

Texte de la réponse

Les débats sur l'identité nationale organisés par les préfets et sous-préfets ont parfaitement rempli le rôle qui leur était assigné. Ils ont permis à nos concitoyens de débattre courtoisement et passionnément montrant ainsi que le besoin d'échange sur cette thématique de la Nation correspond à un véritable enjeu de société. S'agissant du débat organisé à Nantes, il était initialement prévu le 11 décembre à l'école des Mines. Organisé autour d'une intervention de Jean-François Sirinelli, professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po, il associait largement la communauté universitaire nantaise. Les pressions exercées par cette dernière ont amené certains intervenants à se désister et dans ces conditions le débat ne pouvait plus se tenir dans sa configuration initiale. Il a alors été reporté au 8 janvier. Ce report a été annoncé dans la presse et sur le site Internet de la préfecture.

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68993

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 483

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3097